



viensvairmontaf

Le réseau des jeunes sans réseau

**Bordereau de versement libératoire, 30% des 13% de la taxe d'apprentissage (soit 3,9%)
A payer à partir du 1^{er} janvier 2020, et au plus tard le 31 mai 2020**

Votre entreprise	Raison sociale :
Adresse :	Siret :
CP : Ville :	Contact :
Effectifs salariés :	Tél : Email :
Votre entité gestionnaire ou cabinet comptable :	Raison sociale :
<i>A renseigner s'il gère vos déclarations pour lui adresser le reçu libératoire de votre versement</i>	Adresse :
<i>Si non, il sera adressé au contact de votre entreprise</i>	CP : Ville :
	Email : Contact :

Votre versement libératoire à ViensVairMonTaf			
Masse salariale 2019 (base sécurité sociale)	<i>MS</i>	<i>MS1</i>	
Calcul de votre taxe d'apprentissage	<i>MS X 0,68%</i>	<i>Total TA</i>	
Calcul de votre versement libératoire 13%	<i>MS X 0,68% X 13%</i>	<i>Versement libératoire</i>	
Fraction du versement libératoire destinée à la promotion des métiers (30%)	<i>MS X 0,68% X 13% X 30%</i>	<i>Votre versement libératoire à ViensVairMonTaf</i>	

Vous pouvez nous régler **par chèque**, à l'attention de ViensVairMonTaf, 29 Boulevard Bourdon 75004 Paris

Vous pouvez également nous régler **par virement**, aux coordonnées bancaires ci-dessous. Le motif du virement doit comporter votre SIRET et le libellé « Taxe d'apprentissage 2020 ».

Merci de nous faire parvenir votre règlement **avant le 31 mai 2020**. Un reçu libératoire vous sera retourné dès réception du paiement.

42559	10000	08014453935	29	GRUPE CREDIT COOPERATIF
<i>code étab.</i>	<i>code guichet</i>	<i>numéro de compte</i>	<i>clé RIB</i>	<i>domiciliation</i>

IBAN

FR76	4255	9100	0008	0144	5393	529
------	------	------	------	------	------	-----

BIC

C	C	O	P	F	R	P	P	X	X	X
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

ViensVairMonTaf Association Loi 1901 - Siret : 818 096 208 00025

Association inscrite sur la liste nationale des organismes habilités à percevoir le solde de la taxe d'apprentissage, à retrouver ici : [Liste nationale](#)